LINGY UN JOUR AS SILLINGY TOUJOURS AS SILLINGY UN JOUR SILLINGY UN JOUR AS SILLINGY

LLINGY

CLASSE FOOT

6ème - 5ème - 4ème - 3ème

BOYS - GIRLS

AS SILLINGY















FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE FOOT

2024 - 2025

La classe foot propose une séance par semaine

Le lundi ou le jeudi (à définir) pour les élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème

Les séances de la Classe Foot se déroulent de 15h30 à 17h00.

Chaque élève de la Classe Foot dispose d'un emploi du temps aménagé afin qu'il ou elle puisse quitter le Collège à partir de 15h20. Le collège se situant à côté du Stade René Gaillard de Sillingy, le transport des élèves est assuré à pied avec l'entraineur de la classe foot.

Les parents sont chargés de récupérer leur enfant après l'entrainement, à 17h00. Un accompagnement aux devoirs et possible de 17h00 à 18h00 au Club House.

ATTENTION, les élèves actuellement en 6ème classe foot et 4ème classe foot sont automatiquement inscrit pour la classe foot 5ème et 3ème l'année suivante. Les élèves de 5ème doivent refaire un dossier d'inscription et se présenter aux tests. Tableau récapitulatif incluant les entrainements de la Classe Foot et du Club par Catégorie : (planning club pouvant être modifié)

Classe	Catégorie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6ème & 5ème 4ème et 3ème	U12 - U13 U14 - U15	Classe foot 15h30 - 17h00	CLUB	CLUB	Classe foot 15h30 - 17h00	CLUB

Jour à confirmer Jour à confirmer





















INSCRIPTION ET CONDITIONS D'ADMISSION

2024 - 2025

Au cours des mois d'avril et de mai, l'élève devra faire acte de candidature :

- 1. Auprès du Collège de la Mandallaz, en même temps que les autres options.
- 2. Auprès du club de l'AS Sillingy par mail : alexandre.foraste@as-sillingy.com.

Dates clés:

· Avant le Lundi 13 mai 2024

Remplir le dossier d'inscription. Ce document doit être renvoyé à l'adresse mail : alexandre.foraste@as-sillingy.com.

Tout dossier non rendu dans le délai et incomplet ne sera pas pris en compte.

Mercredi 15 mai: Concours d'entrée 6ème-5ème-4ème-3ème

Participation aux tests de football organisés par les éducateurs diplômés du club support (AS SILLINGY) à 14h00 au stade René Gaillard de Sillingy. Adresse : 341 route du stade - 74330 SILLINGY

Vendredi 24 mai : Résultats du concours d'entrée

Annonce sur le site internet du club des résultats : www.as-sillingy.com **ATTENTION :** Nous soumettons la liste au collège de la Mandallaz et c'est eux qui valideront définitivement cette liste courant Juin.

Conditions d'admission:

- Tests de football concluants,
- Examen du dossier scolaire par le Collège,
- Ne pas être redoublant,
- Posséder une licence dans un club de football en cours ou pour l'année prochaine (n'est pas obligé de jouer à l'AS SILLINGY),
- Les joueurs ont l'obligation de prendre une licence à l'Association Sportive du Collège (21€ actuellement) puis participer obligatoirement au Cross et aux Championnats de Foot et Futsal scolaire (3 à 4 mercredis).















STRUCTURE CLASSE FOOT

2024 - 2025



SPORTIF

- Encadrement des séances par des éducateurs diplômés
- Infrastructure du club de l'AS SILLINGY.
- Suivi sportif

Alexandre FORASTÉ - BEF Théo TRILLAUD - BPJEPS Matéo AMARAL - BPJEPS

SCOLAIRE

- Collège de La Mandallaz
- Horaires aménagés
- Suivi scolaire
- Participation du référent de la Classe Foot au Conseil de Classe

Mme BERLAND - Principale Mme HENRY - CPE

















RÉGLEMENT CLASSE FOOT

2024 - 2025

SUR LE PLAN SCOLAIRE

- Participation aux conseils de classe du référent de la classe foot.
- Le manque de discipline au collège entrainera la suspension de la séance pour l'élève en question et celle-ci sera remplacée par un travail donné au sein du Club House (Actions liées au Programme éducatif Fédéral).
- Si un joueur de la classe foot est blessé, celui-ci devra obligatoirement fournir un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive à son professeur d'EPS et au responsable de la classe foot (dans le cas contraire, présence obligatoire au cours d'EPS et à la séance classe foot).

SUR LE PLAN SPORTIF

- Les joueurs ont l'obligation de prendre une licence à l'Association Sportive du Collège (21 € actuellement) puis participer obligatoirement au Cross et aux Championnats de Foot et Futsal scolaire (3 à 4 mercredis).
- Début des séances d'entrainement à 15h30 (la responsable de la Classe Foot vient récupérer les élèves au collège), fin des séances à 17h00 au stade de Sillingy.
- · Tenue de classe foot complète obligatoire + Affaires de douche
- · Planning de nettoyage des vestiaires à respecter par tous les joueurs















FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2024 - 2025

Première partie : à remplir par le candidat	
NOM et Prénom du candidat :	
Date de naissance :	
En quelle classe êtes-vous cette année ?	
NOM, Prénom du responsable légal :	
Adresse :	
Code Postal et Ville :	
Numéro de téléphone :	
Email :	
Quel a été votre club de football pour la saison qui se termine ? Quel sera votre club lors de la prochaine saison? Citez le poste auquel vous avez le plus joué cette saison : A quel niveau de compétition votre équipe a-t-elle joué ? Pourquoi vouloir intégrer la classe foot ?	
Deuxième partie : à remplir par l'entraineur de football Séances de football (motivation, assiduité aux entrainements, comportement, qualite technique, tactique)	és















FICHE DE RENSEIGNEMENTS

2024 - 2025

roisième partie : à remplir par le professeur d'EPS ou le professeur des écoles Activi hysiques et Sportives (qualités morales, coopération, sens des responsabilités, omportement)	ités
Quatrième partie : à remplir par le professeur principal ou le professeur des écoles Conctionnement général de l'élève, travail, concentration, efforts,) :	















CHARTE DU JOUEUR(SE) DE LA CLASSE FOOT

2024 - 2025

Porter les couleurs de la CLASSE FOOT est un signe de fierté et implique des droits et des devoirs. Au travers de cette charte, en tant que joueur de la CLASSE FOOT, je m'engage de par mon adhésion à celle-ci, à l'approbation de ses statuts ainsi qu'à adhérer à ses valeurs et à ses principes :

Cotisation	Je m'engage à régler ma cotisation à l'Association sportive du collège (21 euros) et au club de l'AS SILLINGY (40 euros si nouveau sweat souhaité et 10 euros si ne souhaite pas reprendre le sweat)	
Sweat-Shirt	Je respecte les tenues appartenant à la SECTION SPORTIVE et m'engage à porter celles-ci lors des compétitions.	
Vestiaires	Je respecte les locaux en gardant le vestiaire propre. Je décrasse mes chaussures avant d'y entrer, j'utilise les poubelles, je le nettoie, je ne laisse rien trainer avant de le quitter.	
Matériels	Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition (ballons, chasubles).	
Présence, retard ou absence	La ponctualité et l'assiduité sont deux valeurs indispensables et nécessaires au bor fonctionnement d'un groupe. Le respect de ces valeurs démontre ma volonté de contribuer au succès de mon équipe. Je dois prévenir mon encadrant en cas d'absence et doit avoir un mo ou certificat médical pour partir du collège à 15h30 et pas avant, car l'intervenant doit valide s'il part ou s'il reste avec lui sur la séance.	
Entrainement	Je m'engage à me préparer rapidement pour arriver le plus tôt possible sur le terrain avant le début de la séance d'entrainement. A la fin de chaque entrainement, je m'engage à participer au rangement du matériel.	
Encadrement	L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe, son choix doit être respecté. J'applique et respecte les décisions et choix de mon entraineur. Je dois respecter dirigeants, éducateurs de la CLASSE FOOT.	
Comportement	Tout joueur de la CLASSE FOOT se doit d'avoir un esprit de compétition, mais il doit le faire en respectant certaines valeurs et contribuer à la bonne image de cette institution. En cas de mauvaise conduite, de propos incorrects, je pourrais être sanctionné sous différentes formes : exclusion de la séance ou du match, non convocation aux matchs suivants, convocation devant la commission de discipline avec possibilité de suspension ou d'exclusion définitive de l'association. La commission est composée d'un président, de deux vice-présidents, du responsable sportif, du référent Classe Foot et du capitaine de l'équipe concernée.	
Entretien des équipements	Les parents doivent s'assurer que leurs enfants possèdent à l'entrainement comme au match le matériel nécessaire (chaussures adaptées, protège tibias), et veiller à ce que l'équipement soit conforme par rapport à la météo : vêtements chauds, gourde, k-way	
Entrainements et matchs	La présence aux entrainements, lors des jours et des horaires fixés par l'éducateur est obligatoire sauf pour raison valable. En cas d'absence, les parents ou joueurs doivent prévenir avant le début de la séance.	
Lien avec le collège	Dans le cadre de la classe foot, les joueurs doivent respecter des règles et surtout avoir des valeurs éducatives qui correspondent aux valeurs véhiculées à l'intérieur de la structure. Tout comportement qui ne sera pas correct dans l'enceinte de l'établissement, que ce soit en cours ou en dehors des enseignements, sera sanctionné de la même manière que les comportements sur le terrain avec différents paliers qui vont de la suspension d'une séance jusqu'à l'exclusion de la classe foot en passant par d'autres paliers mis en place en fonction du comportement du joueur.	

DATE: SIGNATURE JOUEUR:

SIGNATURE REPRESENTANT PARENTAL:















CHARTE D'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

2024 - 2025



NOM ·

PRENOM:

CLASSE (à la rentrée) :

Charte d'engagement de l'élève

Intégrant un dispositif à horaires aménagés - 2023 / 2024 - FOOTBALL

Objectif

Les aménagements proposés par le collège ont pour objectif de permettre à des élèves sportifs de concilier cursus scolaire et pratique sportive. Ils facilitent leur participation aux entrainements ou compétitions ainsi que l'organisation de leur travail personnel. La priorité restera toujours la réussite scolaire de chaque élève sportif.

Organisation scolaire

Le collège regroupe les élèves sportifs dans des classes à horaires aménagés. Ces classes sont libérées sur certains créneaux horaires :

- le jeudi à 15h30 pour les 6ème et 5ème, et le lundi à 15h30, si l'organisation des emplois du temps du collège le permet
- le lundi à 15h30 pour les 4^{ème} et 3^{ème}

L'élève n'est pas tenu de rester en étude en attendant cet horaire (en cas d'absence de professeur par exemple)

La classe est incompatible avec les options théâtre (6ème), latin (5ème, 4ème, 3ème) et LCE euro (3ème).

Réussite scolaire et suivi de l'élève

Les élèves s'engagent à tout mettre en œuvre pour que leur pratique sportive soit compatible avec leur réussite scolaire, qui demeure prioritaire. Des résultats scolaires insuffisants dus à un manque de travail ou de sérieux peuvent remettre en cause temporairement ou durablement l'entrainement sportif du lundi ou du jeudi.

Le collège et le club sportif restent en étroite collaboration et assurent conjointement le suivi scolaire des élèves, via le professeur principal de la classe. Un représentant du club peut assister aux conseils de classe.

Engagement sportif de l'élève

<u>Au collège</u> Il est demandé une adhésion à l'Association Sportive, ainsi que la participation au cross départemental. Une démonstration sportive peut être proposée lors de la journée talents

<u>Au club</u> L'élève s'engage, en échange de ces horaires aménagés, à suivre la totalité des activités organisées par son club.

Responsabilité du collège et du club

L'élève est placé sous la responsabilité du collège pendant le temps scolaire et celui de l'association sportive. Il reste sous la responsabilité du club pour les activités qu'il organise.

L'élève doit être couvert par une assurance personnelle (responsabilité civile individuelle accident) en cas de déplacements entre le collège et les lieux d'entrainements et de compétition.

Fait à L'élève Le représentant parental















AUTORISATION DE SOINS

2024 - 2025

Je certifie que mon fils ne fait l'objet d'aucune contre-indica En cas de maladie ou d'accident nécessitant une interventie avec ou sans anesthésie, y compris l'hospitalisation, j'autoris faire transporter mon fils à proche pour y recevoir les soins ou subir toute intervention urgente par le médecin.	on tant médicale que chirurgicale, se Mr. Le responsable classe foot à l'établissement hospitalier le plus					
N° de sécurité sociale des parents :						
N° et nom de la mutuelle :						
N° de téléphone en cas d'urgence :						
AUTORISATION DE TRAN 2024 - 2025	SPORT					
Je soussigné	representant legal,					
Autorise mon enfant ou en car, dans le cadre des déplacements sportifs de la cla éducateurs sportifs de l'AS SILLINGY et/ou du professeur d'E	sse foot, accompagné des					
DATE:						
SIGNATURE:						















TAILLE EQUIPEMENTS CLASSE FOOT

2024 - 2025

TEE SHIRT:

PULL:

SHORT:

CHAUSSETTES (pointure):

KWAY:



PACK OBLIGATOIRE PRIX A DEFINIR